



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré

Mo
b

13174365

Tribunal de commerce
08 NOV. 2013
Le Greffier
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/11/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : BE0458.492.472

Dénomination

(en entier) : **SOGIPHAR**

(en abrégé) :

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : rue Ferrer 4 à 6567 Merbes-Le-Chateau
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte : Démission - Nomination - Transfert du siège social**

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2013

A l'unanimité et après avoir délibéré, l'assemblée :

1. Entérine la démission de la SPRL Pharmacie de Labuissière, représentée par son représentant permanent, Monsieur Philippe De Broux, en qualité de gérant.

La décharge lui sera donnée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire pour l'exercice de son mandat écoulé.

2. Accepte et nomme :

La société "Pharmacie de la Grand-Rue SPRL", dont le siège social est sis Rue des Canadiens, 24 à 7180 Seneffe en qualité de gérant non statutaire. Madame Anne André, domiciliée à Seneffe (7180), Rue des Canadiens, 24, ici présente est désignée ce jour, préalablement à la signature des présentes, en qualité de Représentant Permanent en vue d'exercer lesdites fonctions.

2 bis - décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : rue des Canadiens 24 - 7180 Seneffe.

3. L'assemblée confère tous pouvoirs au gérant pour la publication et l'exécution des résolutions qui précèdent.

Les décisions prennent effet ce jour.

Pharmacie de la Grand Rue sprl,
représentée par Anne André

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature